

CONSEIL D'ADMINISTRATION
Séance du mardi 26 juin 2018

DELIBERATION
n° CA 2018 - 88

portant attribution de subventions à des associations étudiantes dans le cadre de la commission de gestions des crédits du fonds de solidarité et de développement des initiatives étudiantes (FSDIE)

Vu le code de l'éducation notamment en son article L.712-3 ;

Vu l'avis exprimé par la commission de gestion des crédits du fonds de solidarité et de développement des initiatives étudiantes en date du lundi 4 juin 2018 ;

Le conseil d'administration, après en avoir délibéré, décide :

Article 1

Le montant total de **7 249 €** sera versé aux associations selon la répartition suivante :

Association bénéficiaire	Objet de la subvention	Montant
Orchestre Symphonique Étudiant de Toulouse	OSET - Nouveau Monde !	3 000 €
Orchestre Symphonique Étudiant de Toulouse	OSET - Programme Mozart	1 800 €
Prix Capitoul	Prix Littéraire Capitoul - 1ère édition 2018-2019	349 €
Association Droit de la Santé	Journée de prévention et journée d'étude sur les scandales sanitaires	1 500 €
QLIO Rodez	Les Amphi QLIO "Le management de la génération Z: Préjugés et réalités"	600 €

Article 2

Ces subventions seront imputées sur le Service Opérationnel **900012**

La Présidente du conseil d'administration,

Corinne MASCALA

